### QUI PEUT SOUSCRIRE?

Toute personne **titulaire ou co-titulaire d'un compte à Baobab** âgée d'au moins 18 ans et d'au plus 64 ans

#### COMMENT SOUSCRIRE?

Se rendre dans une agence Baobab, muni d'une pièce d'identité valide, choisir l'option voulue, remplir le bulletin d'adhésion et payer la prime.

# QUELLE DURÉE?

1 an renouvelable par tacite reconduction à partir de la signature du contrat et du paiement de la prime

# QUELS COÛTS?

Le montant de la prime annuelle par compte et par assuré est fixé à **4500 FCFA**. A la souscription, l'assuré paiera **500 FCFA de frais d'adhésion** Cette prime est payable à la date de l'adhésion puis d'avance tous les ans, par prélèvement sur le compte de l'assuré.

#### QUEL CAPITAL GARANTI?

En cas de décès ou d'invalidité Totale et Définitive de l'adhérent, le capital garanti est fixé à 100 000 FCFA au minimum et **2 000 000 FCFA** au maximum. La garantie n'est acquise que si la prime est effectivement prélevée.

en parternariat avec

